Image not found or type unknown

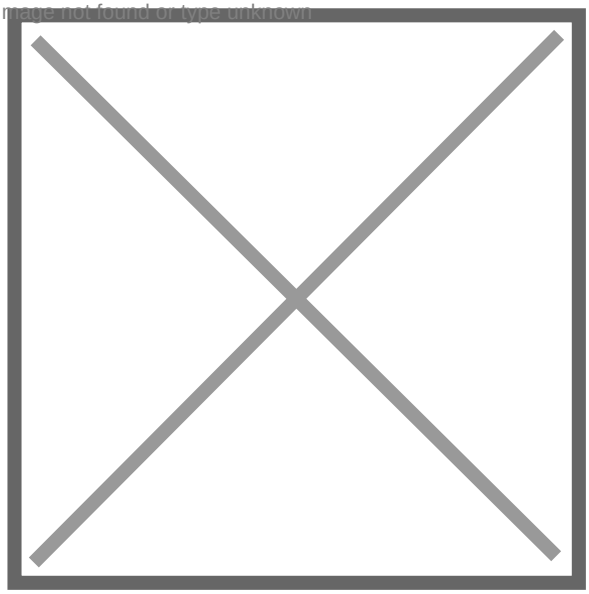

Renseignement sur demande de naturalisation

Par **abbyss**, le **23/11/2009** à **16:06**

Bonjour,

Je suis une jeune salariée d'origine Congolaise de 21 ans, je suis en france depuis 1993, en fait 17 ans, je possède une carte de séjour d'une année renouvelable chaque année. J'ai effectuer toute ma scolarité ici en france.
Mon cas est assez particulier, dans la mesure ou j'ai été éléver par la femme de mon père, elle a été désigner comme ma tutrice légale après le divorce. Mon père est décédé en 2006, mais il était réfugié politique. Il y'a 3 ans ma belle mère et ses enfants (eu avec mon père) ont obtenus la nationalité française, mais moi comme moi n'étant pas son enfant légalement je n'ai pas pu y accéder. De plus depuis 1 ans et demi maintenant je ne suis plus du tout en bon terme avec ma belle mère, sur ce elle refuse de me donner certain documents importants qu'elle a en sa possession qui sont traduit du congo nécéssaires à ma naturalisation. Etant donner que je suis née d'une relation extra-conjugale au congo et que ma mère fut décéder à ma naissance et qu'a la suite j'ai été reccueillis par mon père et sa femme, pour faire ma demande de naturalisation on me demande sans cesse ces documents.

Alors je souhaitais savoir si il y'avait un recour possible, par exemple faire jouer le fait que j'ai 4 frères et soeur qui ont obtenus la nationalité française, c'est à dire si je peux y prétendre derrière eux? J'ai été scolarisé en france pendant plus de 12 ans comme même, je n'ai jamais quitter le territoire. Est ce je peux avoir recour à un tribunalqui pourrait m'aider.

J'en ai vrament marre de la préfecture qui nous traite comme des moins que rien.

Merci d'avance
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés